

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2017**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 14 septembre 2017, s'est réuni en séance publique le JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017 à 20 h 00 à la Mairie sous la présidence de M. TASSIN, Maire.

Présents :

M. TASSIN, Maire,

M. DEGREMONT, Mme COLLET, Mme BOUZIANE, M. PONSARD, Adjoints,

M. VAN HILLE, M. MOSSER, Conseillers délégués,

M. CONTANT, Mme LIENKE, Mme DESPLANCHES, Mme FERON, Mme LECOQ, Mme TORTRAT, M. PANIER, Conseillers municipaux.

Pouvoir : *de Mme BOURGEOIS à M. TASSIN.*

Secrétaire de séance : *Mme FERON.*

M. le Maire déclare ouverte à 20 h 10 la séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Mme Féron secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée.

Procès verbal de la séance du 22 juin 2017 :

Approuvé par 12 voix pour et 3 abstentions (Mme Lecoq, Mme Tortrat, M. Panier).

I.- DELIBERATIONS :

1.- DELIBERATION MODIFICATIVE DU BUDGET 2017 :

Après exposé de M. le Maire :

Considérant l'intérêt de placer en investissement (opération d'extension de l'école) la recette exceptionnelle de 88 000 € provenant de la cession par vente aux enchères d'un bien sans maître incorporé au domaine privé de la commune selon la procédure légale ;

Considérant la nécessité de placer dans une opération individualisée le prix de 6 000 € attribué par la Fondation du Patrimoine suite au succès remporté au concours national par les élèves du CM1, et qu'il convient donc d'ouvrir une fiche d'opération individualisée pour la restauration du lavoir situé Avenue des Deux-Châteaux à Gouvernes, et considérant que cette opération reçoit en outre des dons privés gérés par la Fondation du Patrimoine dont le montant total est très encourageant mais n'est pas encore finalisé ;

Considérant que le projet de restauration de la chapelle dite « salle des petits catéchismes », classée aux Monuments Historiques, nécessite des engagements en immobilisations incorporelles puis corporelles, et doit faire l'objet d'une opération spécifique appelée à recevoir des subventions au titre des monuments historiques ainsi que des dons privés gérés par la Fondation du Patrimoine, et qu'il s'agit d'un transfert de crédits de 40 000 € qui étaient déjà prévus au budget primitif 2017 en opérations non individualisées;

Considérant que ces modifications permettent la traçabilité, la lisibilité et le suivi du Budget 2017, et qu'elles ne modifient pas l'équilibre du budget ;

Sur proposition de M. le Maire après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la décision modificative n°1 du Budget 2017, **par 13 voix pour, et 2 abstentions** (Mme Tortrat, Mme Lecoq).

2.- SDESM : ECLAIRAGE PUBLIC EN 2018, RUE HERMIERES :

M. Degrémont expose l'intérêt de répondre à une proposition du SDESM concernant l'installation de l'éclairage public sur la partie de la rue Hermières actuellement construite, il s'agit d'une prolongation en harmonie avec la partie actuellement desservie.

Le Conseil autorise, **à l'unanimité**, la signature d'une délégation de maîtrise d'ouvrage au SDESM et d'une convention financière.

3.- CAMG : GROUPEMENT DE COMMANDE SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE :

M. le Maire présente la proposition de la CAMG concernant ce groupement de commande qui facilitera la tâche de la Mairie. Le Conseil approuve, **à l'unanimité**, l'adhésion au groupement de commande.

4.- CAMG : REPRESENTATIVITE DE DROIT COMMUN DES COMMUNES AU SEIN DE LA CAMG :

Les communes de Ferrières et de Pontcarré étant désormais intégrées à la CAMG, il convient de redéfinir la représentativité au sein du Conseil communautaire.

Il est proposé de retenir le principe de droit commun, adopté en Conseil communautaire, qui ne modifie pas la règle pour Gouvernes (1 délégué) et qui aboutit à diminuer de 1 le nombre de représentants de Bussy St G et de Thorigny pour permettre à Ferrières et Pontcarré d'avoir chacune 1 délégué.

Le Conseil municipal adopte cette délibération **par 12 voix pour et 3 abstentions** (Mme Tortrat, Mme Lecoq, M. Panier).

5.- CAMG : APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT :

Le rapport de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées, article 1609-nonies-C du CGI) en date du 27 juin 2017 a été approuvé par le conseil communautaire. Il fixe désormais notre attribution de compensation qui est diminuée du montant de la contribution au service départemental d'incendie et de secours qui est réglée désormais par la CAMG et non plus par la commune.

Le Conseil municipal approuve ce rapport **par 14 voix pour et 1 abstention** (Mme Tortrat).

6.- DEMATERIALISATION DES ACTES TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE :

La CAMG a proposé son aide pour que les différentes communes puissent répondre à cette obligation légale.

La plate-forme a été choisie et financée par la CAMG ; les mairies devant financer les certificats leur permettant d'accéder à la plate-forme sécurisée.

Le Conseil adopte **par 14 voix pour et 1 abstention** (M. Panier) une délibération qui autorise le Maire à recourir à la télétransmission des actes et du budget au contrôle de légalité, à souscrire les certificats, à signer avec le Préfet la convention pour la dématérialisation, et approuve le choix de la CAMG concernant le tiers de télétransmission (Docapost Fast).

7.- CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE DANS LE CADRE DES NAP :

M. Degrémont expose la situation et le besoin concernant les Nouvelles Activités Périscolaires. L'activité de danse Hip Hop pourra être assurée pour l'année scolaire 2017-2018 par M. Fabien Moysan, qui a obtenu un succès certain l'an dernier.

Le Conseil autorise **à l'unanimité** la signature de la convention avec cet auto-entrepreneur qui lui est présentée.

8.- SDESM : ADHESION DE LA COMMUNE DE MORET LOING ET ORVANNE 2 :

Le Conseil approuve **par 14 voix pour et 1 abstention** (M. Panier) l'adhésion au SDSEM de la commune de Moret Loing et Orvanne 2.

II.- INFORMATIONS DIVERSES :

1.- Eau potable :

M. Le Maire signale que le rapport du Syndicat de l'eau potable (SMAEP) sur la gestion et la qualité de l'eau est disponible en Mairie, et consultable sur le site internet de ce Syndicat.

2.- Enquête publique (PLU) :

M. Ponsard expose la situation actuelle du PLU qui est soumis à une enquête publique actuellement en cours depuis le 11 septembre jusqu'au 12 octobre. Le Commissaire enquêteur a déjà reçu beaucoup de monde.

Il importe que les citoyens déposent leurs remarques par écrit avant le 12 octobre, soit en les déposant en Mairie à l'attention du Commissaire enquêteur, soit en les consignants sur le registre d'enquête, soit en les adressant par courriel à : *enquete.publique@mairie-gouvernes.fr*

Il est également possible de rencontrer le Commissaire enquêteur lors de ses permanences en Mairie.

Il est nécessaire que les observations soient écrites, afin de garantir leur prise en compte.

Le Commissaire enquêteur fera des préconisations pouvant aboutir à des modifications avant adoption du PLU en Conseil municipal, laquelle sera précédée d'une réunion de la commission d'urbanisme.

3.- Rentrée scolaire et périscolaire :

M. Degrémont relate le déroulement de la rentrée scolaire qui a eu lieu dans de bonnes conditions. Les effectifs scolaires sont précisés, ainsi que ceux des NAP qui représentent environ 80% de l'effectif scolaire. Il est prévu une réunion de la commission de vie scolaire afin de définir la façon d'envisager l'avenir. La mise au point du projet de construction de l'extension de l'école se poursuit. Le permis de construire a été accordé, et est consultable en Mairie.

4.- Manifestations culturelles :

M. Mosser rappelle les manifestations récentes :

- 9 septembre : forum des associations, qui a rencontré un grand succès.
- 16-17 septembre : Journées européennes du Patrimoine : l'Association du Patrimoine de Gouvernes et la Mairie se sont très mobilisées. Le vendredi, les élèves de toutes les classes de l'école ont découvert le patrimoine de notre commune (lavoir, petite salle des catéchismes) et se sont vivement intéressés. Le samedi et dimanche plus de 100 personnes ont visité l'église, ainsi que l'exposition de voitures anciennes (Association du Patrimoine) qui a fortement contribué à la fréquentation des bâtiments historiques. La participation totale est estimée à 500 personnes, soit cinq fois plus que l'an dernier. Merci à l'Association du Patrimoine et aux bénévoles. Le montant des dons privés pour la restauration du lavoir est très prometteur, et n'est pas encore finalisé. Le montant des dons privés intervenus avant le 30 septembre sera doublé par la Délégation régionale de la Fondation du Patrimoine.

Prochainement :

- 23-24 septembre : exposition de photos en salle Lhuillier.
- dimanche 24 septembre : Fête des Associations et Vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes. Visite commentée de la salle des catéchismes à 16 h.
- 14 octobre : soirée théâtrale organisée par le Comité des Fêtes.
- 3 décembre : le marché de Noël intercommunal aura lieu cette année à Guermantes.
- 9 décembre : concert de Noël organisé par l'Association du Patrimoine en l'église de Gouvernes.

-5.- Sécurité publique :

M. Degrémont expose l'essentiel d'un récent entretien de bilan avec M. le Commissaire de Police, et détaille les statistiques par catégories de délits.

Les actes délictueux à Gouvernes, en 2017 par rapport à la même période qu'en 2016, sont globalement en diminution, et leur taux d'élucidation est en hausse très nette. La situation à Gouvernes est donc très favorable en ce qui concerne la sécurité publique.

Séance levée à 22 h 00

Fait en Mairie le 25 septembre 2017
Le Maire
Jean TASSIN